

Spécialité arts plastiques – les épreuves du baccalauréat

Spécialité arts plastiques – coefficient 16		Grand oral – coefficient 10
Épreuve de culture artistique – écrit de 3h30 – note / 20 - coefficient 8	Épreuve orale de pratique – 30 mn Note / 20 – coefficient 8	Épreuve orale 20 mn préparation / 10 mn oral / 10 mn entretien
-analyse d'un corpus d'œuvres / 12 points, obligatoire -sujet A commentaire critique ou sujet B note d'intention pour un projet d'exposition / 8 points	-présentation orale + entretien sur le projet personnel de pratique artistique : production(s) aboutie(s) + dossier de pratique + carnet de travail	-2 questions problématisées, disciplinaires ou transversales, en lien avec le programme des 2 spécialités de l'élève
Formation et préparation		
-2 h de cours de culture artistique hebdomadaires (voir programme limitatif baccalauréat) -questions de cours -travail sur la méthodologie -devoirs sur table -bac blanc	-4 h de pratique artistique hebdomadaires -sujets de pratique sous forme de questionnements pour définir et développer le projet personnel de l'élève Pour chaque sujet : -production aboutie -travaux exploratoires autour de la production -recherches et compléments dans le carnet de travail -écriture d'une note d'intention -présentation orale -oral blanc en fin d'année scolaire	-sujet(s) d'étude à définir pour la rentrée des vacances de Noël -1 séance de recherche au CDI -distribution du dossier de guidage et d'accompagnement à la rentrée des vacances de Noël, complété progressivement jusqu'en mai -oral blanc en fin d'année scolaire